



Bulletin Officiel

N°7015 Vendredi 22 décembre 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

ACCORD POUR LA NOMINATION D'UN DIRIGEANT D'UN INTERMEDIAIRE EN BOURSE : BTK CONSEIL 2

ACCORDS POUR UNE OPERATION DE FUSION ENTRE COFIB CAPITAL FINANCES ET UBCI BOURSE ET POUR L'AQUISITION D'UNE PROPORTION DU CAPITAL DE COFIB CAPITAL FINANCES POST OPERATION DE FUSION 2

AVIS DES SOCIETES

EMISSION DE SUKUK SANS APE

SUKUK ZITOUNA TAMKEEN 2023 3

PROROGATION DE LA PERIODE DE DISTRIBUTION DE BONI DE LIQUIDATION

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 11

REPRISE DES OPERATIONS DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT

CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP 12

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS APE

BTK LEASING 2023-1 13

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 18

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 16/11/2023)

بلاغ هيئة السوق المالية

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المنعقد بتاريخ 21 ديسمبر 2023 قد قرّر الموافقة على تعيين السيد الناصر المدوّري مسيراً لشركة الوساطة بالبورصة "BTK CONSEIL" بصفة عضو بمجلس إدارة الشركة.

2023 – AC – 054

بلاغ هيئة السوق المالية

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المنعقد بتاريخ 21 ديسمبر 2023 قد قرّر:

- الموافقة على عملية دمج شركة الوساطة بالبورصة "COFIB CAPITAL FINANCES" بصفتها الشركة المستوعبة مع شركة الوساطة بالبورصة "UBCI BOURSE" بصفتها الشركة التي سيتم استيعابها.
- الموافقة على عملية اقتناء لجزء من رأس مال شركة الوساطة بالبورصة "COFIB CAPITAL FINANCES" يمثل نسبة 53,62% إثر عملية الاندماج من قبل "الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة UBCI" تؤدي إلى امتلاك لثمانين في المائة من حقوق الاقتراع بصفة مباشرة.

2023 – AC – 055

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION DE SUKUK
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

EMISSION DE SUKUK ZITOUNA TAMKEEN

Société Anonyme au Capital de 31 000 000 de dinars divisé en 31 000 000 actions de 1 Dinar chacune

Objet social : l'octroi de microfinancements sur la base des principes de la finance islamique et conformément aux dispositions du décret-loi 117 du 05 novembre 2011 organisant l'activité des institutions de microfinance, ainsi que toutes les opérations liées à l'encadrement des initiatives de la clientèle, à sa formation et à son accompagnement, dans le cadre de l'activité d'octroi des microfinancements

Siège Social : Immeuble Zitouna Tamkeen, Zone industrielle Nord-Ouest (Kheireddine)

Les Berges du Lac Nord –1053 Tunis–

Identifiant unique : 1432352G

« SUKUK ZITOUNA TAMKEEN 2023 »

Emis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire de Zitouna Tamkeen (ci-après dénommée la « Société ») a autorisé en date du 11/12/2023 l'émission de Sukuk à hauteur de 10 millions de dinars sur une période de trois (3) ans selon le besoin de la Société pour la réalisation de son plan de développement stratégique et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et les modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de la Société réuni en date du 11/12/2023, a décidé d'émettre des Sukuk sous forme de « Wakala Bil Istithmar » (cf: Définition III.2), sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. L'émission desdits Sukuk a été approuvée par le Comité de Contrôle Charaïque¹ de la société en date du 13/11/2023 et ce, selon les conditions suivantes :

- Montant de l'émission : 6 000 000 dinars
- Forme des Sukuk : Les Sukuk sont nominatifs
- Nominal d'un Sak : 100 dinars par Sak
- Prix d'émission : 100 dinars par Sak payable intégralement à la souscription
- Taux de profit attendu : Les Sukuk sont assortis d'un taux de profit attendu de 10,65%
- Durée : 7 ans
- Extinction : Tous les Sukuk feront l'objet d'un seul remboursement in fine
- Contrat Charaïque : Wakala Bil Istithmar (contrat d'agence, mandat d'investissement)

¹ Cf. composition du Comité de Contrôle Charaïque paragraphe III.1.b Comité de Contrôle Charaïque

2. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

La présente émission a pour objectif de consolider les fonds propres complémentaires de la société Zitouna Tamkeen en vue de soutenir sa stratégie de relance et ce, dans le respect des ratios réglementaires qui lui sont applicables.

Le produit de l'émission sera utilisé par la Société dans le cadre de son activité générale visant à favoriser l'inclusion financière et économique des populations défavorisées et ce, à travers l'octroi de financement par nature de produit :

- ACV (Amélioration des Conditions de Vie) ;
- AGR (Activités Génératrices de Revenus) incluant des secteurs d'activité diversifiés dont l'agriculture et l'élevage, l'artisanat, le commerce et les services ;
- PCE (Projet de Capacitation Economique) à travers le financement des chaînes de valeur.

3. MONTANT

Le montant total de la présente émission est fixé à 6 000 000 de dinars, divisé en 60 000 Sak d'une valeur nominale de 100 dinars, chacun.

4. FRAIS D'EMISSION

Les frais de montage du dossier s'élèvent à 60 000 dinars et les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopie sont estimés à 5 000 dinars, soit un total de frais de 65 000 dinars et seront intégralement pris en charge par la Société.

5. PERIODE DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT

Les souscriptions et les versements à cette émission de Sukuk seront reçus à partir du **25/12/2023** et clôturés au plus tard le **29/12/2023**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **29/12/2023**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par Zitouna Tamkeen à cette date.

Un avis de clôture sera publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture effective des souscriptions.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. CADRE GENERAL :

Dénomination de l'émission	Sukuk Zitouna Tamkeen 2023
Montant	6 000 000 dinars
Nombre de Sukuk à émettre	60 000 Sak
Nominal	100 dinars par Sak
Durée	Les Sukuk sont émis pour 7 ans in fine
Forme des Sukuk	Les Sukuk sont nominatifs
Type de contrat	Wakala Bil Istithmar (cf : Définition III.2)
Législation sous laquelle les Sukuk sont émis	Loi n°2013-30 du 30 juillet 2013 relative aux Sukuk islamiques ainsi que le décret gouvernemental n° 2018-579 du 22 juin 2018 relatif à l'émission des Sukuk islamiques au profit des institutions du secteur privé
Prix d'émission	100 dinars par Sak payables intégralement à la souscription

Prix de remboursement	Le prix de remboursement se fera à la valeur des titres déterminée après l'extinction des Sukuk objet de cette émission sur la base de la réalisation comptable des fonds en numéraire (التتضيض الحكي) (Cf Définition III.5) et conformément aux dispositions du contrat charaïque régissant cette émission.
Période de souscription	Du 25/12/2023 au 29/12/2023
Nombre de souscripteurs	Quatre (04) sociétés faisant partie du Groupe MAJDA Tunisia
Date de jouissance	La date de jouissance, pour tous les Sukuk émis, est fixée au 29/12/2023
Taux de profit attendu	10,65%
Extinction	Tous les Sukuk feront l'objet d'un seul remboursement in fine . Les Sukuk seront remboursés en totalité le 29/12/2030 .
Périodicité de paiement des profits	Le paiement des profits sera effectué à terme échu le 29 juin de chaque année.

2. MODALITES D'EMISSION

a) Modalités de souscription

• Organisme chargé de recueillir les souscriptions

Les souscriptions à la présente émission et les versements seront reçus à partir du **25/12/2023** auprès de Zitouna Tamkeen, sise à Immeuble Zitouna Tamkeen, Zone industrielle Nord-Ouest (Kheireddine) Les Berges du Lac Nord –1053 Tunis– Tunisie.

• Signature du bulletin de souscription

Le souscripteur s'engage à signer le bulletin de souscription correspondant à sa souscription, sous réserve qu'au jour de la signature du bulletin :

- Les renseignements fournis et les déclarations faites par la Société ne seront pas révélés inexacts ;
- La Société n'aura ni cédé, ni modifié ses activités ;
- La Société n'aura ni cédé, ni donné en location tout ou partie de son fonds de commerce ;
- La Société ne sera ni en liquidation amiable, ni en état de cessation de paiement, ni de redressement ou liquidation judiciaire.

• Information préalable des conditions générales de l'émission

Au préalable de la signature du bulletin de souscription, le souscripteur aura reçu pour information deux exemplaires du document d'émission relatif à la présente opération. Un exemplaire sera restitué à la Société émettrice dûment paraphé et signé confirmant sa prise de connaissance et son acceptation.

b) Modalités de règlement

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

c) Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre de Sukuk seront assurés par la société Zitouna Tamkeen. Conformément à l'Article 2 du décret gouvernemental n° 2018-579 du 22 juin 2018, relatif à l'émission des Sukuk islamiques au profit des institutions du secteur privé, l'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera, notamment, le nombre de Sukuk souscrits, le montant souscrit et le taux de profit attendu.

d) Tenue du registre des porteurs de Sukuk

La tenue du registre des porteurs de « Sukuk Zitouna Tamkeen 2023 » sera assurée durant toute leur durée de vie par Zitouna Tamkeen.

e) Régime de négociabilité

- **Mode de placement :** Il s'agit d'un placement privé. Cette émission se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.
- **Cessibilité des Sukuk :** Les Sukuk émis dans le cadre de cette émission sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission s'engagent à ne pas céder leurs Sukuk au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces Sukuk sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'émission.

f) Dates d'extinction des Sukuk et de paiement des profits

Le paiement annuel des profits sera effectué à terme échu le **29 juin de chaque année**².

Le premier paiement en profits aura lieu le **29/06/2025**³.

Le remboursement des Sukuk sera effectué in fine, soit le **29/12/2030** ainsi que le **paiement des profits relatif à l'exercice 2030 sur la base de la réalisation comptable des fonds en numéraire (التنضيف الحكي)**⁴.

Les paiements des profits et le remboursement des Sukuk seront effectués auprès de Zitouna Tamkeen, conformément aux dispositions du contrat charaïque régissant cette émission.

²La date de paiement annuel des profits est fixée pour le 29 juin de chaque année et ce, pour tenir compte de la disponibilité des états financiers certifiés arrêtés au 31 décembre n-1.

³ Les porteurs de Sukuk n'ayant pas contribué aux financements relatifs à l'exercice 2023, étant donné que l'émission se clôture le 29/12/2023, le profit attendu de la 1^{ère} année sera calculé sur la base du PNM réalisé sur l'exercice 2024. Ainsi, le paiement des profits de la 1^{ère} année sera effectué le 29/06/2025.

⁴ Etant donné que l'extinction des Sukuk surviendra le 29/12/2030, les porteurs de Sukuk contribueront aux financements relatifs à l'exercice 2030. De ce fait, le paiement des profits relatifs à l'exercice 2030 sera effectué le 29/12/2030 sur la base de la réalisation comptable des fonds en numéraire (التنضيف الحكي).

III. PRESENTATION DE L'OPERATION D'EMISSION DES SUKUK

1. PRESENTATION DES DIFFERENTS INTERVENANTS DANS L'OPERATION D'EMISSION

a) Organisme chargé de l'émission

Zitouna Finance a été mandatée par la société émettrice en tant qu'organisme chargé de l'émission pour :

- La conception de la structure de l'émission ;
- L'élaboration du montage du contrat charaïque ;
- La préparation de la documentation nécessaire à l'émission de Sukuk ;
- La gestion de la relation avec les autorités de tutelle.

b) Comité de Contrôle Charaïque

Le Comité de Contrôle Charaïque s'assure que l'émission de Sukuk est conforme aux principes de la finance islamique à travers l'examen de la structure proposée pour l'émission des Sukuk et émet une attestation pour l'approbation de l'émission.

Le Comité de Contrôle Charaïque intervient tout au long de la durée de l'émission pour contrôler la conformité aux principes de la Finance Islamique des Sukuk et répondre à toute question pouvant être soulevée par les différentes parties prenantes.

Le Comité de Contrôle Charaïque, qui a approuvé la présente émission, se compose des membres suivants :

- Mr. Mounir TLILI, Président ;
- Mr. Borhen NAFFETI, membre ;
- Mr. Moez EL MAJOULI, membre.

c) Commissaire aux comptes

Conformément à l'article 8 de la loi n° 2013-30 du 30 juillet 2013, relative aux Sukuk islamiques, le commissaire aux comptes de la Société a établi, en date du 14 novembre 2023, une attestation sur le document d'émission des présents Sukuk.

Le commissaire aux comptes déclare : « En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ZITOUNA TAMKEEN-I.M.F, et en exécution de la mission prévue par l'article 8 de la Loi n° 2013-30 du 30 juillet 2013, relative aux sukuk islamiques, nous avons établi le présent rapport sur le projet de « Document d'émission de sukuk », sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, d'un montant de six million de dinars (6 000 000 DT) par l'émission, au nominal, de cent dinars (100 DT) par Sukuk, soit soixante mille (60 000) Sukuk.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent, de notre part, la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier les informations fournies dans le projet de « Document d'émission de sukuk », tel qu'annexé dans le présent rapport.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur le choix des modalités et des conditions d'émission des sukuk. »

2. CONTRAT CHARAÏQUE

Le mandat d'investissement (Contrat d'agence ou Wakala Bil Istithmar) est un contrat d'investissement à travers lequel le bailleur (le mandant) mandate une autre partie (le mandataire) pour investir le montant d'investissement dans des activités conformes aux principes de la Finance Islamique conformément à la Norme Charia numéro 46 « mandat d'investissement » émise par l'Accounting and Auditing Organisation for Islamic Financial Institution (AAOIFI – Bahreïn).

Dans le cadre de ce contrat, la Société aura la qualité de mandataire (Wakil) et les souscripteurs, la qualité de mandants (Mouwakil).

3. PRINCIPE DE REMUNERATION DES PORTEURS DES SUKUK

a) Taux de profit attendu

Le Conseil d'Administration de Zitouna Tamkeen (le mandataire) réuni le 11/12/2023 a fixé le taux de profit annuel attendu des opérations d'investissement à **10,65%**. Ce taux est calculé sur la valeur nominale de chaque Sak, conformément aux dispositions du contrat charaïque régissant cette émission.

Il demeure entendu que ce taux de profit est un taux de profit attendu et qu'il ne s'agit pas d'un taux de profit garanti.

Le profit annuel sera déterminé à la fin de chaque période d'investissement sur la base de la part du Produit Net de Microfinance (PNM) dégagé par la Société, revenant aux souscripteurs (les mandants). Cette part est calculée proportionnellement à la quote-part des Sukuk dans les financements de l'année en question.

b) Rémunération

Le profit réalisé revient aux mandants (souscripteurs).

Toutefois, le mandataire (Zitouna Tamkeen) aura droit à une rémunération de 2% calculée sur la valeur nominale de chaque Sak, en contrepartie de l'exécution des opérations d'investissement, conformément aux dispositions du contrat charaïque régissant cette émission.

c) La gestion du surplus par rapport au taux de profit attendu de 10,65%

Dans le cas où le taux de profit réalisé dépasse le taux de profit attendu, le mandataire (Zitouna Tamkeen) aura droit à une rémunération complémentaire correspondant à l'excédent par rapport au taux de profit attendu et ce, à titre de bonus de bonne performance.

4. EXTINCTION

Tous les Sukuk émis seront remboursés auprès de Zitouna Tamkeen à la fin de la 7^{ème} année, soit le **29/12/2030** à la valeur des titres déterminée après l'extinction des Sukuk objet de cette émission sur la base de la réalisation comptable des fonds en numéraire (التنضيض الحكي) (Cf. Définition III.5) et conformément aux dispositions du contrat charaïque régissant cette émission ainsi que les conditions prévues dans le document d'émission relatif à la présente opération.

La Société ne rembourse les Sukuk par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des porteurs de Sukuk.

5. MODALITE D'EXTINCTION DES SUKUK

L'extinction des Sukuk objet de cette émission se fait sur la base de la réalisation comptable des fonds en numéraire (التنضيض الحكي)⁵ et ce, conformément aux dispositions du contrat charaïque régissant cette émission.

A chaque paiement de profit, la Société émettrice est tenue d'informer les souscripteurs des résultats des opérations d'investissement via un "Avis d'exécution Wakala Bil Istithmar".

6. ENGAGEMENT DE LA SOCIETE EMETTRICE

La société Zitouna Tamkeen s'engage jusqu'à l'extinction totale des titres à informer les souscripteurs par lettre recommandée ou remise en main propre :

- De tout projet de modification ou cessation d'activité ;
- De tout projet de cession de tout ou partie de son fonds de commerce ;
- De toute situation pouvant s'assimiler à une liquidation amiable de l'entreprise.

Dans l'un ou l'autre de ces cas, la société Zitouna Tamkeen s'engage à racheter aux souscripteurs à première demande de ceux-ci et dans un délai de trois mois à compter de cette demande la totalité des titres en leur possession à la valeur convenue au moment du rachat, conformément au contrat charaïque régissant cette émission et les conditions prévues dans le document d'émission relatif à la présente opération.

⁵ Il s'agit de la réalisation comptable des fonds en numéraire dite aussi l'évaluation comptable qui consiste à évaluer les actifs à leur juste valeur selon les normes AAOIFI

IV. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. FACTEURS DE RISQUES SPECIFIQUES LIES AUX SUKUK

a) Maintien de l'émission à son rang

En cas de liquidation de la Société, le remboursement des Sukuk de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires. Le remboursement des présents Sukuk interviendra au même rang que celui de tous les autres Sukuk de même catégorie déjà émis ou qui pourraient être émis ultérieurement par la Société, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.

Toute modification susceptible de changer le rang des porteurs de Sukuk doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des porteurs de Sukuk.

Les profits dûs jusqu'à la date de liquidation constitueront des engagements directs, inconditionnels et non subordonnés de la Société, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de la Société.

b) Risque de liquidité de marché

S'agissant d'une émission privée, les Sukuk à émettre ne doivent pas être cédés au profit des OPCVM ni au profit des comptes gérés. De ce fait, si le marché des Sukuk n'est pas suffisamment liquide, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs titres facilement.

c) Risque de liquidité de l'émetteur

Le risque de liquidité encouru par la Société est défini comme étant le risque de défaut ou de retard de paiement, momentané ou permanent, de l'annuité et de ses engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque et afin d'assurer convenablement le suivi des engagements de Zitouna Tamkeen, un Comité des Risques est tenu périodiquement pour superviser le ratio de liquidité afin d'éviter tout risque de liquidité et d'honorer ses engagements dans les délais.

d) Risque de taux

Le taux de profit des Sukuk est un taux de profit attendu et non garanti. Le profit annuel final est déterminé sur la base de la part du Produit Net de Microfinance (PNM) de la Société revenant aux mandants (souscripteurs) qui est calculée proportionnellement à la quote-part Sukuk dans les financements de l'année en question.

Zitouna Tamkeen, dans le cadre de son activité, est exposée au risque global de taux qui est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux de référence de marché.

Pour Zitouna Tamkeen, le risque global de taux se manifeste principalement dans les cas suivants :

- L'augmentation du taux de refinancement sur le marché en défaveur de la Société vu que la structure des taux de microfinancement est fixe (Mourabaha) ;
- La diminution de la marge due à la concurrence et au nombre des sociétés de microfinance opérant sur le marché.

Pour faire face à ces risques, qui sont relativement maîtrisés, Zitouna Tamkeen a cherché à diversifier ses ressources de refinancement auprès des banques de la place et auprès du marché financier sur différentes maturités.

e) Recours limité des porteurs des Sukuk

S'agissant d'un contrat Wakala Bil Istithmar (contrat d'agence) relatif à l'investissement dans l'activité générale de la Société, les porteurs de Sukuk ne disposent pas d'un actif tangible pouvant faire l'objet d'un recours en cas d'insuffisance.

Les porteurs de Sukuk sont en droit de présenter une réclamation à l'encontre de la Société seulement en cas d'abus, de négligence, de mauvaise exécution ou inexécution de ses obligations telles que prévues par le document d'émission relatif à la présente opération. Ce recours est limité au préjudice subi à hauteur de leur souscription.

f) Risque charaïque

Ce risque peut découler de l'incapacité de la Société de tenir ses engagements contractuels et rend ainsi le contrôle nul aux yeux de la Chariaa, ce qui pourrait nuire à la réputation de la Société.

2. GARANTIE

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DES SUKUK

Les porteurs de Sukuk peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de Sukuk désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs de Sukuk. Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de Sukuk et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs de Sukuk a la qualité pour les représenter devant les tribunaux ou dans toute procédure arbitrale.

4. FISCALITE DES SUKUK

Selon la note commune 2016/28 relative au régime fiscal des opérations de financement au moyen des instruments de finance islamique, les revenus des Sukuk constituent des revenus de capitaux mobiliers soumis à la retenue à la source selon les taux prévus par le droit commun soit 20%, ou selon les taux prévus par la convention de non double imposition conclue par la Tunisie et le pays de résidence du bénéficiaire du revenu.

5. DISPONIBILITE DE LA DOCUMENTATION

Les titulaires des Sukuk peuvent obtenir communication des documents de Zitouna Tamkeen dans les mêmes conditions que les actionnaires de la Société.

6. COMPETENCE EN CAS DE LITIGE

S'agissant d'une émission privée, tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction des Sukuk sera résolu à l'amiable ou à défaut, par voie d'arbitrage via la désignation d'un arbitre unique d'un commun accord entre les parties.

7. CONDITIONS D'EXTINCTION

Sauf à raison de la survenance d'un cas de dissolution de la Société ou d'un cas de perte totale de l'actif, cette émission sera remboursée à la date prévue.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROROGATION DE LA PERIODE DE DISTRIBUTION DE BONI DE LIQUIDATION

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable en état de liquidation
Agrément du Ministre des Finances de constitution du 13 juin 2000
Agrément du CMF de liquidation n°32-2022 du 10 novembre 2022
Identifiant unique RNE: 0510392V

Le liquidateur de la société «MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV» porte à la connaissance des actionnaires et du public que la période de distribution de boni de liquidation sera prorogée jusqu'au 04 janvier 2024 au bureau du liquidateur à l'adresse suivante : Résidence El BADR- Avenue Hédi Nouira - Cité Ennasr I - 5ème étage, App A52 -2037- Ariana.

La valeur liquidative s'élève à 88,587 dinars par action.

Les sommes non réclamées seront déposées à la caisse des dépôts et des consignations.

2023 – AS – 1333

AVIS DES SOCIÉTÉS

REPRISE DES OPERATIONS DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT

CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP

Fonds Commun de Placement de catégorie obligataire

Agrément du CMF n°15-2007 du 11 septembre 2007

La BH INVEST-intermédiaire en bourse, en sa qualité de chargé de l'expédition des affaires courantes de la société d'intermédiation en bourse Compagnie Gestion et Finance (CGF) gestionnaire du fonds commun de placement « CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP », porte à la connaissance du public et des porteurs de parts dudit fonds que les opérations de rachat ainsi que les opérations d'émission des parts seront reprises à partir du mardi **19 décembre 2023**.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

BTK Leasing S.A.



Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars divisé en 2 500 000 actions
de valeur nominale 10 dinars entièrement libérées.
Siège social : 11, Rue Hédi Nouria – 1001, Tunis.
Identifiant Unique : 0578857A
Tél : 71 343 944 Fax : 71 349 940

Emission d'un Emprunt Obligataire
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
« BTK Leasing 2023-1 »
de 15 000 000 Dinars susceptible d'être porté à 25 000 000 dinars
Prix d'émission : 100 DT

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le **18/04/2023** a autorisé l'émission par BTK Leasing d'un emprunt obligataire en une ou plusieurs tranches d'un montant maximum de 80.000.000 dinars à compter de la date de l'AGO et ce, jusqu'au 31/12/2024 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la société réuni le **04/12/2023** a décidé l'émission d'un emprunt obligataire « BTK Leasing 2023-1 » de **15 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 25 millions de dinars** et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	10,80% et/ou TMM+2,80%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

✓ **Montant :**

L'emprunt obligataire « **BTK Leasing 2023-01** » est d'un montant de **15 000 000 dinars** susceptible d'être porté à un montant maximum de **25 000 000 dinars**, divisé en **150 000** obligations susceptibles d'être portées à **250 000** obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire « **BTK Leasing 2023-1** » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

✓ Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **20/12/2023** auprès de MAC SA et de la BTK Conseil, Intermédiaires en bourse, et seront clôturées au plus tard le **28/02/2024**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (25 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription soit le **28/02/2024**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

✓ But de l'émission

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources nécessaires à l'exploitation de BTK Leasing.

3. Caractéristiques des titres émis

- **Dénomination de l'Emprunt** : « BTK Leasing 2023-1 ».
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous-titre 5, Chapitre 3 des obligations.
- **Nature des Titres** : Titre de créance
- **Forme des Titres** : Nominative
- **Catégorie des Titres** : Ordinaire
- **Modalité et délais de délivrance des Titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par MAC SA ou BTK Conseil, intermédiaires en bourse.
- **Prix de souscription, Prix d'émission et modalités de paiement** : Les obligations seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en Intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/02/2024** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt, soit le **28/02/2024**.

- **Date de règlement** : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt** : Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Taux fixe : taux d'intérêt fixe de **10,80%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,80%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 280 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

- ***Amortissement et remboursement :***

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/02/2029**.

- ***Prix de remboursement :*** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

- ***Paiement :***

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **28/02** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/02/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

- ***Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :***

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,80%** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de **novembre 2023** à titre indicatif, qui est égale à **7,940%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,740%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,80%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- ***Durée totale, Durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :***

- ✓ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises sur une durée de **5 ans**.

✓ **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne de l'emprunt est de **3 ans**.

✓ **Duration de l'emprunt**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,638 années**.

• **Mode de placement :**

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**.

Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

• **Cessibilité des obligations :**

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.**

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

• **Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

• **Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BTK Leasing 2023-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la quantité d'obligations souscrite par ce dernier et le taux d'intérêt y afférent.

• **Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

• **Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir à la suite de l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

- ***Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :***

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise

un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		109,782	116,332	116,351
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		151,565	161,736	161,766
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		126,025	133,727	133,750
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		136,512	145,338	145,363
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		131,667	139,091	139,111
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		132,516	142,078	142,107
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		126,312	133,683	133,707
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		50,818	53,742	53,751
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		36,810	39,616	39,323
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		125,430	133,810	133,835
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00		110,505	117,298	117,318
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98		109,845	117,151	117,172
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		19,476	20,736	20,740
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		134,447	142,694	142,721
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	BH INVEST ****	25/02/08		Suspendu	1,122	1,121
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		131,868	138,825	138,848
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		12,726	13,327	13,330
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		186,791	199,070	199,106
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		12,626	13,185	13,187
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		106,102	112,712	112,732
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21		108,943	116,665	116,687
22	FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07		15,237	16,250	16,253
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23		-	102,305	102,327
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		2,065	2,185	2,188
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION							
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		68,472	71,336	71,345
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		145,556	148,769	148,664
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		109,328	109,270	108,905
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		117,537	124,131	124,150
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		150,659	155,438	154,847
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		568,728	588,014	586,657
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		148,058	143,075	142,769
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		191,998	200,074	199,846
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		102,474	103,336	103,070
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		138,988	144,964	145,176
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		168,818	171,649	170,708
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		154,582	156,927	156,267
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		23,797	24,689	24,643
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		98,082	105,019	104,998
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,012	1,084	1,083
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		0,999	1,069	1,066
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2 390,279	2 514,039	2 512,114
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		234,509	238,069	237,869
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		3,045	3,167	3,179
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,742	2,832	2,835
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		61,058	52,444	52,820
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,377	1,441	1,442
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,244	1,239	1,241
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,238	1,238	1,245
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		14,344	15,371	15,409
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		11,000	11,587	11,634
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		13,909	15,164	15,230
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23		-	5 123,124	5 124,176
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION							
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		90,076	94,063	93,602
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,243	1,253	1,248

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	112,356	112,372	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	101,601	101,616	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	108,831	108,849	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	106,342	106,361	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	107,658	107,678	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	111,398	111,415	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	108,050	108,069	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	105,609	105,629	
63 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	108,844	108,863	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	109,686	109,708	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	107,468	107,488	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	107,234	107,253	
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	105,929	105,956	
68 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	108,215	108,227	
69 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	105,816	105,834	
70 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	102,787	102,798	
71 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	109,715	109,731	
72 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	105,339	105,355	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
73 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	115,160	115,178	
74 FCP HELION MONED	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	107,498	107,517	
75 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	111,460	111,478	
76 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	107,685	107,710	
77 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	-	1 014,928	1 015,029	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	110,907	111,058	
79 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	-	-	100,000	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	62,505	62,397	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	110,620	110,224	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,905	17,893	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	327,957	327,061	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 261,855	2 261,588	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	70,048	69,880	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,906	55,857	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,602	108,602	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,416	11,395	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,542	16,544	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	17,654	17,598	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,514	15,465	
92 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	103,911	103,595	
93 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	90,332	90,159	
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	94,282	94,099	
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	105,825	105,812	
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	98,968	98,554	
97 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	10,881	10,859	
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	103,443	103,297	
99 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	77,576	76,189	76,019	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	90,230	89,877	
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	123,976	123,967	
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	151,544	151,308	
103 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	149,964	156,873	156,650	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	196,518	196,722	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	185,848	186,224	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	180,990	181,148	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,103	25,163	
108 MAC AL HOUDA FCP *	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	En liquidation	En liquidation	
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 829,376	10 849,801	
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	141,030	140,603	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	96,738	97,737	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS A SSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 880,076	4 891,810	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,732	10,746	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	173,212	173,648	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 344,899	11 390,554	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 485,270	10 497,785	
117 FCP JASMINS 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 723,766	10 743,794	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 599,564	10 619,241	
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 463,527	10 483,591	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	124,325	123,646	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1 023,587	1 019,323	
* OPCVM en liquidation anticipée								
** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP								
*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023								
**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF								

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « société IBN ANNAFIS -Polyclinique Ibn Annafis-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
61.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 340 477
63.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
70.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
43. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
44. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
45.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
46. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
47.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
48. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
49. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
52. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
53. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
54.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
55. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
58.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
59.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
60.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

62.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
63.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
64.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
65.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
66.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
67.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
68.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
69. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
70.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
71. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
72. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
73. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
74.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
80.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
81.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
82.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
83.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
84.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
85.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
86.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
87.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
88.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
89.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
90.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
91.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
92. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
93.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
94. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
95.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
96.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
97.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
98.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

99. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
100. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
101.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
102.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène

26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
69	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
71	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
72	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
74	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
75	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	-	-
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
95	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
100	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
110	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
114	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
115	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

116	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.